

SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2021

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHEDEMAIL Vanessa à M. GILBERT Loïc, RUBLON Charlotte à M. ROBERT Elie, MM : LOUAISIL Pascal à Mme AMET Patricia, POTTIER Christian à Mme CLOUET Nathalie.

1) Lotissement de la clef des champs

Approbation à l'unanimité de la vente des lots suivants :

- lot n° 22 - 462 m² - sis 3 impasse du Pommeray, à M. Emmanuel BIENNASSIS et Mme Astrid RIGAULT pour la somme de 33.264,00 €.

- lot 47 - 493 m² - sis 2 impasse de la Chènevère, à M. Maxime HAIE et Mme Sandra DELAUNAY, au prix de vente de 35.496,00 € TTC.

- lot 50 - 368 m² - sis 2 impasse de la Numerelle, à Mme Camille POUILLOUX, au prix de vente de 26.496,00 € TTC.

2) Principe d'acquisition d'une partie de la propriété sise 4 rue de l'Écu

Approbation à l'unanimité du principe d'acquisition par la commune d'une partie de la propriété bâtie sise 4 rue de l'Écu, appartenant à Monsieur Henri MARION, au prix de 75 000 euros net vendeur. Les frais de division parcellaire par un géomètre expert sont à la charge du vendeur.

3) Rénovation de l'ancienne caserne en commerce – validation de marchés de travaux

Approbation à l'unanimité de l'attribution des lots 11 (chape carrelage faïence) et 12 (Peinture, nettoyage). Autorisation est également donnée au Maire pour relancer une consultation sur les lots 1 à 10 pour cause d'infructuosité.

4) Lancement d'une consultation pour l'élargissement de la voirie de la Zone Artisanale du MAZET

Approbation à l'unanimité du dossier de consultation réalisé par le cabinet TECAM pour l'élargissement et le renforcement de la voirie de la ZA du Mazet, et autorisation est faite au maire pour lancer une consultation auprès des entreprises.

5) Décisions modificatives budgétaires n° 3 et 4

Approbation à l'unanimité des décisions modificatives budgétaires suivantes :

DM n°3 : Opération n° 54 : Acquisitions foncières

Désignation		Compte	Opération	Montant
Acquisitions foncières - Ancien Crédit Mutuel	Dépenses Investissement	2111	54	+ 25 000 €

Travaux 3 rue Dr Lebreton	Dépenses Investissement	2312	45	- 25 000 €
---------------------------	-------------------------	------	----	------------

DM n°4 : Opération n° 51 : Travaux de voirie Le Mazet

Désignation		Compte	Opération	Montant
Travaux de voirie Le Mazet	Dépenses investissement	2312	51	+ 100 000 €
Pôle Enfance Jeunesse	Dépenses investissement	2313	60	- 100 000 €

6) Centre de loisirs – Renouvellement de la convention

Approbation à l'unanimité du renouvellement de la convention entre la commune de Bais et l'association Pêle-Mêle pour la gestion du centre de loisirs pour une durée de 2 ans.

7) Mise à disposition de personnel par l'association pêle-mêle

Approbation à l'unanimité de la mise à disposition de personnel par l'association pêle-mêle auprès de la commune pour exercer des missions d'encadrement d'élèves sur les temps périscolaires.

8) Mise à disposition de personnel à l'OGEC

Approbation à l'unanimité de l'avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de personnel de l'OGEC pour exercer des missions d'encadrement d'élèves sur le temps du midi.

9) Mise en place des opérations de recensement

La commune fera l'objet d'un recensement de sa population du 20 janvier au 19 février 2022. Cela nécessite le recrutement de 4 agents de recensement et de fixer les conditions de rémunération de ces agents.

Approuvé à l'unanimité.

10) Convention de service informatique intercommunal

La commune bénéficie d'un service d'ingénierie informatique facultatif dispensé par Vitré Communauté. Le souhait manifesté par d'autres communes d'adhérer au dispositif nécessite l'accord des communes déjà membres. Adopté à l'unanimité.